

SOCIÉTÉ CIVILE CHRONIQUE

Les ONG au secours des Etats fragiles

LE SORT des sociétés et des Etats dits " fragiles ", minés par la mauvaise gouvernance, la corruption, les guerres civiles et internationales, les crises économiques ou les catastrophes naturelles, occupe une place grandissante sur l'agenda international depuis le début de la décennie. Il est même devenu un nouveau paradigme de l'aide au développement, structurant désormais les programmes financés par les principaux bailleurs publics. La France a ainsi dévoilé, en septembre 2007, un document stratégique précisant sa position et formulant ses recommandations sur la question.

Les facteurs de fragilité sont aujourd'hui relativement bien identifiés et se cumulent souvent : impuissance, illégitimité et non-représentativité des élites dirigeantes ; dysfonctionnement des appareils juridiques et administratifs et absence de respect de toute norme légale ; défaillance de l'économie et corruption généralisée ; rupture du lien social ou tensions ethniques ; vulnérabilités naturelles ou environnement géopolitique défavorable. Or ces situations dégradées sont potentiellement porteuses de violences qui, elles-mêmes, accentuent la déstabilisation de sociétés déjà en crise, et constituent des signaux annonciateurs de conflits meurtriers pour les populations civiles. Cette constatation longtemps empirique commence d'être confirmée par des travaux scientifiques, tels ceux menés par Paul Collier, professeur d'économie à Oxford, qui, à partir d'une compilation de données statistiques, estime que 45 % des Etats ayant connu un conflit interne armé y retombent dans les cinq années qui suivent - *Etats et sociétés fragiles*, sous la direction de Jean-Michel Châtaigner et Hervé Magro (éd. Karthala, 2007) - .

Un tel contexte interpelle directement les acteurs de l'aide. Comment prévenir ces situations de fragilité ? Comment gérer les crises quand elles surviennent, et surtout comment porter assistance aux populations éprouvées ? Comment reconstruire des Etats et des sociétés qui en ont été les victimes et les acteurs ? Et enfin, comment éviter les rechutes ?

La mise en oeuvre des réponses incombe bien sûr d'abord aux Etats concernés et aux grands bailleurs, multilatéraux et bilatéraux. Mais sans une forte implication de la société civile et, en son sein, des organisations non gouvernementales (ONG) en particulier, ces processus n'offrent pas de garantie réelle de viabilité à long terme. Ce sont d'abord les associations du Sud qui, insérées dans le tissu social local, se trouvent en première ligne, pour la gestion de l'aide directe, la conduite de programmes éducatifs ou de relance d'activités économiques à travers le microcrédit ou la création d'emplois. Les ONG locales spécialisées contribuent aussi à une appropriation plus concrète de la défense des droits sociaux et humains par la population lorsque celle-ci est confrontée à des situations de conflit ou de dépression.

Les ONG transnationales, quant à elles, remplissent plutôt une fonction d'appui aux projets locaux et de plaidoyer en faveur de tel Etat ou de telle population sur la scène internationale, hormis les cas spécifiques d'aide directe qui, telles les catastrophes humanitaires, requièrent des interventions lourdes, ciblées et techniques.

Les vertigineuses hausses des cours des matières premières et des produits alimentaires ont créé un risque supplémentaire de fragilisation pour certains Etats. Haïti - où la flambée des prix a annulé la timide amélioration survenue en 2006-2007 - est emblématique à cet égard.

La situation des populations dans ces pays risque donc de devenir vite insupportable, et il paraît urgent d'agir sans attendre un improbable consensus sur les moyens d'y remédier. La bien mal nommée " communauté internationale " peine en effet à dégager une solution, comme l'a démontré le semi-échec du sommet de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui s'est tenu à Rome du 3 au 5 juin. Les ONG spécialisées dans les domaines agricoles et nutritionnels vont dès lors avoir une responsabilité cruciale dans l'élaboration de réponses appropriées au niveau des sociétés civiles.

Le développement de l'agriculture familiale, spécialement en Afrique, s'avère ainsi une priorité, et le renforcement des capacités des ONG locales à la promouvoir une nécessité. Quant aux ONG transnationales, comme Oxfam, Action contre la faim (ACF) ou Care, qui ont commencé à se mettre en ordre de bataille avec

le lancement d'évaluations et de premières actions de plaidoyer et de lobbying, il leur faudra probablement passer rapidement à la vitesse supérieure. La définition de stratégies ad hoc en direction des populations rurales mais aussi urbaines, en particulier dans les bidonvilles, semble ainsi s'imposer.

PHILIPPE RYFMAN

Philippe Ryfman est professeur et chercheur associé au département de science politique de l'université Paris-I-Sorbonne.

© Le Monde

◀ **article précédent**
BOUSSOLE

article suivant ▶
Les Japonaises fuient le soleil, et attirent...